



Le rôle des organisations de solidarité internationale (OSI) dans la lutte contre les changements climatiques

Anne Chetaille*

Photo : COTR
Lesotho

Les politiques, programmes ou projets de développement, parce qu'ils peuvent infléchir les trajectoires de développement et intervenir sur les conditions de vie des populations au Sud, ont un lien avec la lutte contre les changements climatiques (CC).

Parmi les acteurs de développement, les OSI peuvent contribuer à la lutte contre les CC à travers leurs interventions. Elles sont reconnues comme ayant toute légitimité à se positionner sur cette thématique : savoir-faire technique, sensibilité sociale et environnementale, connaissance du terrain, souci d'appropriation par les bénéficiaires, à l'avant-garde sur les problématiques de développement, recherche d'effets d'entraînement, savoir-faire en matière de sensibilisation au Nord comme au Sud, etc.

A travers leurs modes d'action et leur savoir-faire, ces organisations peuvent renforcer la prise de conscience au niveau local et contribuer à une meilleure prévention des risques liés aux CC. En outre, elles disposent aussi d'une certaine latitude pour tester des expériences pilotes, telles que celles portant sur des propositions de finan-

gements innovants. Elles peuvent participer à la construction de politiques publiques intégrant les aspects Climat et Energie, notamment en mobilisant différents groupes d'acteurs locaux. Plusieurs expériences à l'étranger et en France confirment leur légitimité à se positionner sur les enjeux Climat et développement.

Emergence de coalitions d'ONG sur les enjeux "climat et développement"

Les premières initiatives d'ONG sur les liens climat et développement viennent du Royaume-Uni. Plusieurs ONG britanniques de développement et d'environnement se sont en effet regroupées dans des coalitions telles que Up in smoke¹ ou encore Stop Climate Chaos. Ces coalitions mènent des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de lobbying.

Des initiatives similaires voient le jour en Allemagne, aux Pays-Bas ou au Canada. Plusieurs réseaux d'ONG de développement (Oxfam International, Christian Aid, etc.) rejoignent aujourd'hui le Réseau Action Climat International (CAN-I).

En France, une prise de conscience sur les enjeux climatiques s'opère progressivement parmi les OSI depuis la publication, en 2004, du livret "Changements climatiques : équité et solidarité internationale sur l'équité", fruit d'une collaboration entre 14 associations de solidarité internationale et de protection de l'environnement².

Un groupe ad hoc "Climat et développement" au sein de Coordination SUD a été mis en place en juillet 2007. Ce groupe rassemble une vingtaine d'OSI et d'ONG d'environnement, avec le souhait de se faire entendre au sein des négociations internationales et de bénéficier d'outils de compréhension du changement climatique et de mise en œuvre opérationnelle de projets dits "exemplaires" en matière de climat.

Une cohérence presque involontaire...

En tant qu'opérateurs de développement, les OSI peuvent être, sans forcément le savoir, un acteur en matière de lutte contre les CC. Elles peuvent être concernées par les enjeux climatiques en fonction de leurs choix, en matière de stratégies et de lieux d'intervention.

De façon plus souvent passive qu'active, elles mettent en place des modes d'action cohérents avec les enjeux climatiques, par exemple, en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en aidant les populations les plus vulnérables à faire face aux conditions climatiques changeantes, et à prévenir les impacts liés au changement climatique. Ce constat est issu de l'enquête réalisée par le Gret – Groupe de recherche et d'échanges technologiques³.

Les OSI contribuent à atténuer les CC

Les interventions des OSI sont très peu émettrices en gaz à effet de serre en raison de la petite taille des projets et des secteurs d'intervention prédominants (accès aux services essentiels, dont le secteur de l'habitat, gestion des ressources naturelles, agriculture et sécurité alimentaire). Face à la hausse des prix de l'énergie et compte tenu de la forte dépendance énergétique des pays en développement, la maîtrise de la demande en énergie, l'efficacité énergétique,

le développement des énergies renouvelables, la gestion raisonnée des intrants constituent par exemple des stratégies doublement gagnantes. Ces stratégies d'atténuation peuvent être mises en œuvre dans le cadre de projets portant sur la gestion des déchets, l'agriculture, les activités domestiques (cuisson, éclairage), l'accès à l'électricité ou encore sur la gestion des ressources forestières. Cela concerne potentiellement de nombreux secteurs d'intervention des ONG (santé, urgence, tourisme social, développement rural, éducation...).

Les OSI cherchent à favoriser l'adaptation aux CC

Aujourd'hui, des événements climatiques notables sont observés sur le terrain (précipitations inégales, sécheresses et inondations). S'il est difficile d'établir un lien de causalité entre ces événements et les CC, ces événements ont des répercussions sur les populations bénéficiaires de leurs projets (pertes de récoltes pour les agriculteurs, dégradation des sols et de l'environnement, dégradation de l'habitat, impacts sur la santé et la sécurité alimentaire). En réponse aux impacts des événements climatiques sur les populations bénéficiaires et sur les objectifs et les activités des projets, des stratégies particulières sont mises en œuvre par les ONG : recherche de nouveaux systèmes et techniques de production (systèmes de cultures sous couvert végétal, sédentarisation de l'agriculture, etc.), gestion intégrée de la ressource en eau (projets de retenues collinaires), lutte contre l'érosion des sols (digue anti-érosion), sécurisation de la mobilité de troupeaux (élevage pastoral), gestion des catastrophes (réparation de routes, reconstruction de l'habitat), etc.

Ces réponses illustrent l'ambiguïté du concept d'adaptation au changement climatique. En effet, certaines des stratégies mises en œuvre peuvent être considérées comme parties intégrantes de projets de développement et peuvent relever de l'adaptation permanente des projets au contexte local. Elles contribuent à réduire les vulnérabilités structurelles des populations, et ainsi à renforcer leurs capacités d'adaptation au changement climatique. L'enjeu repose alors sur les capacités

d'anticipation de ces phénomènes afin d'ajuster les choix techniques, les infrastructures et l'aménagement du territoire pour les adapter aux risques climatiques accrus.

Aller plus loin...

D'un point de vue stratégique, les OSI reconnaissent la nécessité de se positionner sur les CC (accès à des sources de financements nouvelles telles que celles générées par le marché du carbone et celles générées sur les questions d'adaptation). Mais plusieurs contraintes doivent être levées au préalable : manque d'information sur les impacts du changement climatique ou sur les mesures concrètes applicables, complexité du montage et du suivi de projet de finance "carbone" (Mécanisme de développement propre - MDP), inadéquation ou non applicabilité des fonds et des mécanismes de projets du Protocole de Kyoto à certains types de projets (cas des projets sur la biomasse Energie) ou encore difficulté à intégrer une problématique de long terme dans des interventions de plus court terme.

En outre, les contraintes budgétaires imposées par les bailleurs de fonds, le contexte local du pays d'intervention (absence de cadre institutionnel et politique clair sur les CC, dysfonctionnement des infrastructures de base, etc.) ou l'état

de la recherche sur l'évolution climatique et ses impacts peuvent freiner l'émergence d'initiatives sur les CC au sein des OSI.

Des voies d'amélioration sont possibles afin que la lutte contre les CC devienne une piste de réflexion stratégique et soit intégrée de façon plus explicite dans les projets des ONG. Elles incluent le renforcement de l'expertise collective des ONG sur les enjeux "Climat-Développement" (recherche, formations, capitalisation des expériences, etc.) et le développement d'un discours partagé entre les ONG d'environnement et les OSI sur les politiques publiques au Nord et au Sud.

La mobilisation d'autres acteurs est également nécessaire : les bailleurs de fonds, les chercheurs et les décideurs locaux. ■■

¹ Chargée de programme Environnement, Pôles Politiques publiques et régulations internationales (GRET).

² Cette coalition a été créée en 2003 par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), avec l'appui d'un autre établissement de recherche, la New Economics Foundation (NEF). Cette coalition est composée de plusieurs grandes organisations de développement (Oxfam, CAFOD, Tearfund, ActionAid, Christian Aid, Practical Action, CARE, etc.) et d'environnement (WWF, Greenpeace, Amis de la Terre, Panos, RSPB, etc.).

³ Cf. Réseau-Action-Climat - France, "Changements climatiques : équité et solidarité internationale sur l'équité", 2004.

⁴ Chetaille, A., La lutte contre les CC : quel rôle pour les organisations de solidarité internationale, Gret, "Etudes et Travaux en Ligne", n°16, novembre 2007.

Photo : COTR
Lesotho

